

La gestion de l'information : la survie de l'entreprise

Monique Dumont
Élisabeth Lavigueur-Cabanne

1999



Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec
Corporation of Professional Librarians of Quebec

TABLE DES MATIÈRES

	Page
L'information gérée par un professionnel : le défi de la concurrence	3
L'explosion de l'information	4
La valeur de l'information	5
L'information scientifique et technique : croissance et besoin	7
La ou les veilles : le nouveau défi des entreprises	8
Le défi Internet	12
Une compétence unique à votre service	15

NOTE

Ce document est le fruit du travail de deux consultantes chevronnées : Élisabeth Lavigneur-Cabanne et Monique Dumont, qui partagent ici leurs expériences de travail et leurs observations sur les besoins d'information de l'entreprise. La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec tient à les remercier pour le temps précieux qu'elles y ont consacré.

Élisabeth Lavigneur-Cabanne
Inno-Centre
ecabanne@videotron.ca

Monique Dumont
Infoges Inc.
mdumont@cam.org

Tirage : 900 exemplaires
Mise en page : Linda Bernier
Relecture : Josée Saint-Marseille
Date : 1^{er} trimestre 1999

Corporation des bibliothécaires professionnels de Québec
353, rue Saint-Nicolas, bureau 103 Montréal (QC) H2Y 2P1
Tél : (514) 845 3327 Fax : (514) 845 1618
www.cbppq.qc.ca

L'INFORMATION GÉRÉE PAR UN PROFESSIONNEL : LE DÉFI DE LA CONCURRENCE

Combien de fois entendons-nous dire aussi bien dans le milieu du travail que dans les médias « Nous sommes submergés d'information et nous ne savons plus où chercher! ». De plus en plus, nous constatons que le surplus d'information engendre un stress continu chez les cadres qui passent un temps fou à chercher et finalement à ne pas trouver les informations requises.

Dans une étude¹ récente réalisée pour le compte de Reuters auprès de 1 000 personnes, et ce, dans six pays différents, 80 % des personnes interrogées croient que la satisfaction de leurs clients dépend de la cueillette d'information. Et plus de 50 % de celles-ci affirment cependant ne pas être en mesure de traiter l'information recueillie.

Et, dans le milieu entrepreneurial, plus précisément, les gestionnaires et directeurs savent combien l'information est à la base de leurs prises de décision et de leurs interventions, qu'elles soient financières, compétitives ou managériales. Leur avenir à court terme et à long terme en dépend donc directement. Il est également facile de comprendre très vite que le succès de ces actes repose sur la qualité de l'information obtenue. Quand on parle de qualité, il s'agit entre autres de la pertinence de l'information contenue, du délai avec lequel elle a été livrée et du niveau de concurrence qu'elle contient. Ce n'est donc pas la quantité d'information qui est en jeu mais bien la façon dont elle est recherchée, organisée et diffusée.

Cette brochure explique l'importance de l'information pour les entreprises dont la survie dépend de leur degré d'innovation et de compétitivité. Elle présente les différents types d'information que l'on doit connaître aujourd'hui et l'explosion phénoménale de cette dernière avec l'arrivée d'Internet. Elle montre enfin combien le recours à des bibliothécaires professionnels pour la rechercher, l'organiser et la diffuser lui confère une valeur ajoutée vitale. Les bibliothécaires peuvent agir autant à titre d'employés réguliers dans une entreprise qu'à titre de travailleurs autonomes, contractuels et consultants. Ceux-ci sont d'ailleurs de plus en plus demandés souvent en raison des urgences et des recherches ponctuelles. L'évolution des besoins d'information et des structures organisationnelles des années à venir vont de plus en plus favoriser la recherche de bibliothécaires-travailleurs autonomes sur une base

contractuelle. Cette tendance, souvent à l'avantage réciproque des entreprises et des travailleurs autonomes, ne peut remplacer en aucune façon l'embauche de bibliothécaires professionnels à temps plein dans une entreprise et peut même dans certains cas être un atout complémentaire fort intéressant.

Lisez cette brochure, elle pourrait être le départ d'une amélioration majeure pour l'avenir de votre entreprise.

L'EXPLOSION DE L'INFORMATION

Un cadre sur deux se dit menacé par la *sur information*, incapable de gérer ou de repérer l'information pertinente à sa fonction, selon une enquête menée en 1996 par la firme d'information financière Reuters. La *société de l'information* a donc son côté sombre : la multiplication des sources d'information.

Le bibliothécaire est un professionnel de l'information. Il possède la connaissance qui lui permet d'identifier et de repérer l'information pertinente à la fois à travers les sources traditionnelles d'information et les nouveaux réseaux comme Internet.

Que vous soyez décideur, gestionnaire, chercheur, professionnel, travailleur spécialisé ou travailleur autonome, la maîtrise des sources d'information est une question de *survie* dans un monde global et complexe axé sur la compétition. Une décision prise sur la foi de données erronées ou incomplètes entraîne des coûts élevés ou des conséquences imprévisibles.

Vous avez à repérer et analyser une information souvent moins familière : la réglementation environnementale en Suède, la recherche de brevets en Angleterre, l'identification d'un partenaire en République tchèque, l'évolution d'un secteur d'activité en Amérique du Nord?

La complexité des décisions que vous avez à prendre exige que vous disposiez de l'information la plus à jour et la plus pertinente possible, traitée sur mesure pour répondre à votre besoin d'information. La multidisciplinarité et l'interdépendance des informations exigent une étape essentielle : la validation de l'information dont l'importance est accentuée par la croissance exponentielle des documents d'information sur Internet.

Toutes les sources d'information - traditionnelles et nouvelles - doivent aujourd'hui être couramment sondées afin de repérer l'information pertinente à la prise de décision.

Le territoire du bibliothécaire, professionnel de l'information, est vaste : contacts personnels, répertoires de personnes-ressources, journaux, magazines et lettres d'information spécialisée, médias électroniques, banques de données, cédéroms, sites Internet.

Ce n'est pas sans raison que les entreprises investissent dans la création d'Intranets corporatifs - des réseaux internes d'échange d'information - dont l'un des moteurs est souvent le centre spécialisé en information et documentation. L'entreprise doit pouvoir bénéficier d'une coordination de ses ressources d'information afin de répondre à des questions complexes en peu de temps.

La fabrication d'un produit aujourd'hui suppose une part accrue d'intangible : dans une automobile par exemple, cette part de l'intangible atteint 70 %. C'est l'apport de la recherche et développement, de l'éducation et de la formation, et de l'information. La *valeur de l'information* prend ici tout son sens.

LA VALEUR DE L'INFORMATION

L'information est un intangible dont la valeur est difficile à quantifier. Ayant un caractère éphémère et transitoire, elle doit être constamment validée et mise à jour.

L'information a d'abord une *valeur d'usage* c'est-à-dire qu'elle répond au besoin précis d'une personne donnée, à un moment déterminé. Cette information peut contenir des éléments susceptibles d'intéresser plusieurs personnes au point que celles-ci souhaitent en faire l'acquisition. À cette information s'ajoute une *valeur d'échange* : producteur et acheteur d'information se rencontrent.

Comme l'information est une matière première dont la création et la diffusion impliquent nécessairement un investissement en travail, l'enrichissement de l'information crée la *valeur ajoutée*. Le bibliothécaire, professionnel de l'information, introduit la valeur ajoutée.

L'organisation de systèmes d'information performants, le traitement et la diffusion systématisée de l'information sont les moyens de créer la valeur ajoutée.

On peut parler de cinq types de valeur ajoutée à l'information :

- l'*accès physique à une documentation organisée* : l'information est localisée, acquise, téléchargée et conservée en fonction des besoins de l'organisation;

- le *traitement des documents* : chaque document d'information, réel ou virtuel sur Internet, est décrit afin d'en faciliter le choix et le repérage. Des mots-clés sont attribués et un résumé - descriptif, critique ou analytique - est rédigé;

- le *travail de référence* : l'usager est aidé dans sa démarche. Les stratégies de recherche sont définies. Par la diffusion sélective de l'information, l'information est mise à jour;

- l'*effet multiplicateur* : l'information est choisie et validée. La sélection assure une diversité et une exhaustivité des sources. Une formation est offerte à l'ensemble des usagers afin de permettre le maximum d'autonomie en matière de repérage de l'information;

- la *conception, la mise sur pied et l'implantation de systèmes d'information* : les solutions de gestion de l'information sont analysées et évaluées à l'aune des besoins de l'organisation. Les produits d'information sont critiqués.

Sur l'échelle du temps, le bibliothécaire, professionnel de l'information, intervient sur des questions à court, moyen et long terme. À court terme, il repère une législation, trouve une statistique, contacte une personne-ressource, dresse le portrait financier d'une entreprise. À moyen terme, il analyse un secteur d'activité économique, établit un bilan de recherche sur un nouveau développement technologique, assure le suivi d'un événement touchant de près son organisation ou son client. À long terme, il dresse le profil d'intérêt d'un gestionnaire, classe, valide et gère le réseau de signets des sites pertinents à une organisation sur Internet, met en place un système de veille et de surveillance stratégique, agit à titre de conseiller dans l'implantation de systèmes de gestion de l'information.

L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE : CROISSANCE ET BESOIN

Depuis 1995, le Québec connaît un essor considérable de l'accroissement de ses entreprises dans le domaine des biotechnologies et des technologies de l'information. Il suffit de citer l'arrivée du complexe pharmaceutique suédois ASTRA ou de l'entreprise Ubisoft pour le comprendre. Rien que dans les biotechnologies, les investissements québécois² sont passés de 237 millions de dollars en 1991 à 498 millions de dollars en 1996, rehaussant le Québec au premier rang national; représentant 50,2 % des investissements canadiens dans ce domaine et devançant grandement l'Ontario dont les investissements étaient de 180 millions de dollars en 1996.

Le secteur des technologies de l'information au Canada connaît un accroissement tout aussi phénoménal. Leurs recettes³ se sont chiffrées à 65,2 milliards de dollars en 1995, soit une hausse de 9,3 % par rapport à l'année précédente. Derrière ces chiffres, se profilent donc de nombreuses PME et grandes entreprises pour lesquelles l'information scientifique et technique est un enjeu indiscutable.

L'information dont il est question ici est celle relative aux produits des entreprises, à leurs domaines d'application et souvent à la haute-technologie reliée à leur fabrication et à leur production. Que ce soient les brevets, les statistiques, la formule d'une monographie en pharmacie ou un algorithme pour une application informatique, l'évolution technologique, compétitive et entrepreneuriale veut que cette information soit livrée directement, à l'état brut ou réanalysée. C'est à ce niveau surtout que seuls les bibliothécaires professionnels peuvent avoir une intervention majeure.

LE DÉFI DES CHERCHEURS

La recherche d'information scientifique et technique est commandée par deux types de besoins:

- la recherche à long terme structurée dans le cadre de programmes de R&D, de planification structurelle au sein de l'entreprise ou de contrats de longue durée;
- la recherche ponctuelle dont l'urgence dépend d'une prise de décision soudaine visant à maintenir la compétitivité.

Entre ces extrêmes se situe toute une gamme de demandes d'information relatives aux besoins multiples des intervenants et preneurs de décision dans l'entreprise. Dans tous les cas, le chercheur doit trouver l'information, le plus souvent les données brutes, à temps et à partir de sources sérieuses. Et dans tous les cas, cette information doit répondre aux besoins immédiats ponctuels : pertinence, fiabilité, exhaustivité.

SOURCES D'INFORMATION

Depuis longtemps, les bibliothécaires connaissent et savent repérer les sources d'information scientifiques et techniques fiables : bases de données, catalogues de bibliothèques, périodiques, sources informelles et réseautiques. L'explosion des technologies de l'information et des sources d'information ainsi que leur accessibilité ont permis aux professionnels de s'adapter et d'améliorer les services. On peut compter aujourd'hui au minimum 140 millions de pages html et 147 millions d'utilisateurs⁴ sur Internet, 15 300 bases de données et 3 600 serveurs d'information et de bases⁵ de données. Le site d'information scientifique et technique Uncover recense à lui seul plus de 17 000 journaux et périodiques scientifiques et techniques directement interrogeables⁶. On voit donc à quelle vitesse exponentielle les sources d'information se sont multipliées et à quel point il serait si facile de s'y perdre.

LA OU LES VEILLES : LE NOUVEAU DÉFI DES ENTREPRISES

« Tant que l'information n'y sera pas considérée comme une valeur, nos entreprises seront menacées dans leur survie. Il faut que les gens comprennent que l'information n'a de valeur que pour celui qui l'exploite »⁷. Cette déclaration montre à quel point non pas l'information, mais la valeur ajoutée de l'information elle-même est le catalyseur de l'entreprise, et ce, à travers le processus de veille.

Pour survivre, l'entreprise doit établir de nouvelles stratégies afin d'accroître sa productivité, ses bénéfices, sa concurrence et sa compétitivité. Ce sont les prises de décision qui vont permettre le développement de nouvelles stratégies. Et toute prise de décision ne peut se réaliser sans l'apport d'informations pertinentes. Or, nous avons également vu que l'information est un

processus très complexe (structures, types, supports, etc.) qui doit être judicieusement géré et contrôlé. L'observation de tous les environnements de l'entreprise contribuant à apporter les informations ayant une influence directe sur sa survie constitue la *veille*. Pour être opérationnelle et efficace, la *veille* doit être conçue à l'intérieur d'une stratégie organisationnelle aboutissant à l'implantation d'un **processus de veille** très structuré.

LA VEILLE – LA VALEUR AJOUTÉE D'AIDE À LA PRISE DE DÉCISION

Définitions

La *veille* est dite *informationnelle* puisque son contenu même est l'information. Lorsque la *veille* est effectuée dans les domaines scientifiques et techniques, elle est *technologique*. Si elle est relative aux clients et au marché, elle est *commerciale*. Elle est *stratégique* quand le processus inclut tous les paramètres visant à garantir sa compétitivité et à favoriser son positionnement dans le marché.

Finalement, elle est *environnementale* quand tous ces domaines sont intégrés à la vigilance. Nos voisins du sud parlent de "*Business intelligence*" ou de "*Competitive intelligence*" mettant aussi l'accent sur le facteur compétitif.

COMPOSANTES DE LA VEILLE

Si la *veille* ou le processus de *veille* doit aider l'entreprise à garder et augmenter sa compétitivité, développer ses produits et assurer son avenir, il est facile de comprendre qu'il s'agit d'un processus dynamique et proactif, impliquant toute une série de composantes qui en feront ou non son succès.

Il faut monter une équipe multidisciplinaire formée d'experts dans le domaine d'application de l'entreprise, en management, en marketing sans oublier les professionnels de l'information que sont les bibliothécaires. Ces derniers pourront agir efficacement grâce à un lien constant avec les décideurs et les visionnaires de l'entreprise.

Les bibliothécaires vont *observer* les facteurs ou indicateurs stratégiques qui ont une influence et une répercussion directe sur la place compétitive de l'entreprise (marché, sciences et technologies, milieu des affaires, statistiques, etc.).

La mise en place et le maintien d'un réseau officiel et officieux permettront d'alimenter cette veille. Les résultats de cette observation sont consignés, traités et organisés au moyen d'outils et sur des supports appropriés (tous les mécanismes de définition des besoins, d'analyse, de recherche, de gestion et de diffusion de l'information) de façon à ce qu'ils soient toujours disponibles et facilement mis à jour. Les résultats seront régulièrement communiqués aux décideurs qui doivent réagir et permettre aux « veilleurs » d'adapter en conséquence leurs procédures de vigilance.

Enfin, ce processus de veille n'est réalisable et viable que s'il est intégré dans une culture d'entreprise basée sur la communication, la curiosité, l'éveil et la collaboration.

DES EXEMPLES CONCRETS

En 1992, le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) a mis sur pied la « Vitrine technologique en environnements informatisés de formation (EIF) ». Cette vitrine avait pour but de répondre au besoin d'information des entreprises sur les possibilités de EIF pour la formation de la main-d'œuvre. Cette vitrine avait donc comme fonctions principales de sensibiliser les entreprises aux possibilités de EIF, de faire connaître les prototypes de recherche, d'offrir un support à l'industrie québécoise du logiciel de formation et d'exercer une veille technologique en EIF. C'est grâce à la concertation d'intervenants de plusieurs milieux (technologies de l'information, formation professionnelle, sciences de l'information) que ce projet a pu être possible. Cette vitrine a connu un grand succès puisque plus de 4 000 entreprises y ont acquis des informations et de la formation.

Citons aussi ce deuxième exemple. Afin de tenir les entreprises au courant des dernières recherches effectuées dans le domaine des technologies de l'information, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a mis sur pied un observatoire des technologies de l'information du Québec (OBTIQ). Cette vitrine technologique donne accès à des services spécialisés de

recherches d'information, elle fournit des services « d'alerte », elle permet la consultation de répertoires de personnes-ressources dans le domaine et elle organise des congrès et conférences. Cette veille a été élaborée et maintenue grâce à la collaboration d'une équipe multidisciplinaire et avec les intervenants du milieu des affaires. Citons le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM), le Centre francophone de recherche en informatique des organisations (CEFRIO), l'Institut national d'optique (INO) ou encore l'École polytechnique de Montréal.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET CENTRE DE VEILLE : UNE SYNERGIE INÉVITABLE

Depuis longtemps, l'entreprise a compris l'importance de l'information relative aux domaines d'application de ses produits et de ses activités, autant pour sa gestion que pour son exploitation. Cette cueillette d'information et le traitement de l'information et de la documentation qui en résultaient se faisaient dans le cadre d'implantation d'un centre de documentation. Déjà, ce centre de documentation recueillait également des informations ponctuelles et spécifiques de nature compétitive basées sur un processus embryonnaire de veille. Des dossiers thématiques, des coupures de journaux, des communiqués de presse ou des carnets de personnes-clés étaient montés.

Mais la veille ne devrait pas faire disparaître les centres de documentation, bien au contraire! Les entreprises auront toujours besoin d'information de base telle que les encyclopédies, lexiques, répertoires ou index, périodiques, journaux ou bulletins gouvernementaux, d'information analysée telle le bulletin ou la revue de presse de l'entreprise, etc. Toutes ces informations doivent être organisées et analysées de façon à ce qu'elles soient accessibles et directement utilisables pour la veille. C'est à ce niveau que ces deux entités, centre de documentation et veille, se rejoignent. Et l'on comprendra vite à quel point le centre de documentation devient alors une des nombreuses composantes de la veille, s'il est intégré dans une cellule dynamique en contact permanent avec des décideurs et visionnaires de l'entreprise. Et à ce niveau encore, l'intervention des bibliothécaires professionnels est capitale.

INFORMATION DANS LES ENTREPRISES OU LA RÈGLE DE TROIS : BESOINS, VEILLE ET SAVOIR-FAIRE

Il faut alors parler de valeur ajoutée de l'information découlant de la connaissance parfaite des besoins d'information de l'entreprise, de la mise en place du processus de veille et de l'implication du savoir-faire des bibliothécaires professionnels.

LE DÉFI INTERNET

Immense toile d'information en expansion, Internet pose un défi particulier. Comment trouver l'information pertinente rapidement sans s'y perdre ?

Internet est à l'image du monde global : sans frontières, multilingue, complexe, en mouvance perpétuelle. Plus de 50 000 réseaux d'ordinateurs sont interconnectés, reliant entre eux gouvernements, entreprises, universités, centres de recherche, organismes internationaux et individus. Le bibliothécaire, professionnel de l'information, apporte dans ce contexte une *valeur ajoutée* qui se présente sous de multiples formes :

- *maîtrise des moteurs de recherche* (MetaCrawler, AltaVista, Yahoo, etc.) qui permettent de naviguer et de repérer rapidement une information;
- *connaissance des multiples ressources de l'Internet* telles les groupes de discussion, les serveurs d'archives (FTP) et les gophers;
- *organisation et suivi des signets*, permettant de conserver en mémoire la référence à un site, une page ou un document virtuel;
- *formation des clients* afin de faciliter l'autonomie en recherche.

L'INTERNET CORPORATIF : L'INTRANET

La croissance des Intranets est phénoménale : le fabricant américain de logiciels Netscape estime le marché des Intranets à 10 milliards de dollars en l'an 2 000. Une entreprise qui fait ce choix technologique y voit de nombreux avantages tels une approche client-serveur, une utilisation facile, des outils fiables et sécuritaires et surtout, l'optimisation des réseaux d'information corporatifs.

La maîtrise de l'Internet permet au bibliothécaire, professionnel de l'information, de transférer ses connaissances lors de l'implantation d'un Intranet corporatif.

Dans ce contexte, la valeur ajoutée prend les dimensions suivantes :

- *connaissance de la structuration de l'information*, une connaissance qui lui permet d'agir à titre de conseiller lors de l'implantation d'un Intranet corporatif;
- *sensibilisation aux besoins d'information de l'organisation*, ce qui assure la pertinence des choix d'information disponibles sur l'Intranet corporatif;
- *maîtrise du traitement de l'information* grâce à son expertise en matière de synthèse et de diffusion de l'information;
- *habiletés en matière de formation des clientèles* afin d'assurer leur autonomie.

LES SECTEURS DE POINTE ET L'INFORMATION

C'est bien connu, l'entreprise survivra si son produit demeure concurrentiel. Pour le rester, l'entreprise doit mettre l'emphase sur la recherche et le développement qui lui permettront d'innover et de développer de nouveaux marchés. Malgré les légendaires coupures budgétaires, la R&D tient le cap au Québec.

En 1997, parmi les 1698 employés que comptent les 71 entreprises en bio-industries au Québec, 890 ne font que de la recherche⁸. Ces mêmes bio-industries, presque exclusivement axées sur la R&D, ont réalisé des revenus de 250 millions de dollars en 1997 et les entreprises pharmaceutiques ont investi 280 millions de dollars uniquement en R&D.

En 1995, selon une étude d'Industrie Canada, le secteur des technologies de l'information et des télécommunications a été l'un des plus performants en R&D, leurs dépenses totales s'étant chiffrées à 2,9 milliards de dollars, soit 39 % des dépenses totales de R&D du secteur privé au Canada.

Encore une fois, les secteurs des biotechnologies et des technologies de l'information sont en pleine expansion et impliquent donc des ressources informationnelles considérables.

Au Canada, les dépenses intérieures brutes en R&D (DIRD)⁹ ont été de 14 milliards de dollars en 1997, soit 1,7 % du produit intérieur brut. Ce qui représente bien de la recherche! Dans le domaine qui nous intéresse, soit les entreprises, les dépenses intérieures brutes en R&D des entreprises (DIRDE) en 1997 ont été de 8,5 milliards de dollars, selon Industrie Canada, soit 1,4 % du produit intérieur brut.

En analysant les dépenses en R&D par secteur d'exécution, en 1997, les entreprises commerciales y ont consacré 6 666 millions de dollars, soit 50 % des dépenses totales canadiennes en R&D, alors qu'elles étaient de 45,9 % en 1995. Comparativement, en 1997, les universités ont dépensé 1 117 millions de dollars, soit 8 % des dépenses totales en R&D. C'est toute une différence, et ce malgré les coupures budgétaires gouvernementales phénoménales, les entreprises accordent une importance primordiale à la R&D, d'où leur soutien nécessaire en information.

Enfin, une étude de synthèse réalisée par Industrie Canada montre que les pourcentages de coûts d'innovation dans les PME sont supérieurs dans les petites entreprises, soit 18 % des dépenses pour moins de 100 employés contre 15 % des dépenses pour plus de 500 employés.

Cette même étude mentionne que parmi les grands centres d'emploi au Canada en 1997, Montréal a atteint le plus haut pourcentage d'emplois en technologies de pointe, soit 7 % de l'emploi total canadien, suivi de près par Toronto, 6,5 % et Calgary, 5,3 %.

Enfin, cette étude démontre surtout que, en 1997, les obstacles à l'innovation au sein des entreprises de fabrication au Canada sont principalement le manque d'information technique pour 32 % des entreprises canadiennes et le manque d'information de marché pour 45 % des entreprises canadiennes. Ce pourcentage est d'autant plus important du fait que les PME sont de petite taille, moins de 100 employés, et que l'innovation pour elles est une question de survie.

Ce n'est plus à démontrer : la valeur ajoutée de l'information, base de l'innovation et du soutien de la R&D, est vitale pour les entreprises. Mais seule la mise en place de méthodes requises pour la chercher, l'organiser et la diffuser, comme peuvent le faire les bibliothécaires professionnels, leur permettra de relever le défi de la concurrence.

UNE COMPÉTENCE UNIQUE À VOTRE SERVICE

Riche d'une formation universitaire de deuxième cycle, le bibliothécaire, professionnel de l'information, est en mesure de vous rendre accessible le monde de plus en plus complexe de la connaissance. Ses compétences permettent à une organisation de maximiser la valeur de l'information et d'en assurer une diffusion optimale.

D'abord, ses études de baccalauréat lui ont apporté de solides connaissances en sciences, sciences humaines et sociales, droit, médecine, chimie ou toute autre discipline. Puis, la maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information l'a préparé à accomplir les fonctions spécifiques à sa profession (sélection, organisation de l'information, recherche et diffusion).

Travailleur du savoir, le bibliothécaire, professionnel de l'information, est soucieux d'assurer sa formation continue. Les organisations peuvent ainsi s'appuyer sur un professionnel de haut niveau qui n'hésite pas à s'investir dans l'acquisition et le développement de nouvelles compétences notamment en matière de :

- diffusion et communication de l'information;
- gestion de banques de données et d'Internet;
- veille stratégique et technologique;
- conseil en matière de systèmes d'information.

Capable de travailler en équipes multidisciplinaires, il peut être appelé à jouer un rôle d'agent de changement et d'innovation. Sa connaissance et son expérience des produits et des ressources d'information traditionnels et nouveaux permettent ainsi à l'organisation de viser l'excellence dans un monde complexe et en mouvance. Le bibliothécaire est un excellent intermédiaire entre le client et l'information interne ou externe. Quel que soit donc l'angle avec lequel on considère l'importance économique de l'information, la contribution du bibliothécaire, professionnel de l'information, s'avère donc essentielle à l'entreprise !

NOTES

- 1 " Glued to the Screen ? " Brèves du CEVEIL, 22/01/1998. Adresse par courrier électronique (e-mail) : info@ceveil.qc.ca.
- 2 Biotech Québec 1997 : portrait de l'industrie. Québec : MICST, 1997, p 9.
- 3 Industrie Canada. (Page consultée le 3 février 1998). *Technologies de l'information et des télécommunications*. Adresse URL : <http://www.strategis.ic.gc.ca/>.
- 4 CyberAtlas. (Page consultée le 5 février 1999). *Cyber Atlas statistics*, Adresse URL : <http://www.cyberatlas.com/>.
Kansas City Public Library. (Page consultée le 5 février 1999). *Search engines*, Adresse URL : <http://www.kcpl.lib.mo.us/>.
Infobeat, CIA. 10 février 1999.
- 5 Knight-Ridder Information. " Gale Directory of Online, portable, and Internet Databases ", May 1997.
- 6 CarlUncover. (Page consultée le 28 janvier 1998). *Uncover*, Adresse URL : <http://www.carl.org/>.
- 7 Observatoire des nouvelles technologies de l'information . « Les nouvelles technologies de l'information pour l'entreprise : le point sur la question », UFR IDIST, Université de Lille, Innoinfo97, 1997.
- 8 Biotech Québec 1997 : portrait de l'industrie. Québec : MICST, 1997.
- 9 Statistique Canada. « Recherche et développement industriels : perspective 1997 » Catalogue 88-202-XPB, août 1997.